Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 16

Rubrik: Écho de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHANTS DU PROGRAMME 1921-1922 (suite)

B. Cours moyen et supérieur



ÉCHO DE LA PRESSE

Les examens à l'école primaire. — Dans le dernier rapport de la Commission scolaire du Locle, nous trouvons le passage suivant dû à la plume de M. Jean Cart, directeur des écoles primaires :

« Aussi sommes-nous surpris quand nous voyons notre personnel enseignant emboîter le pas derrière les iconoclastes de Genève et réclamer d'un vote presque unanime la suppression des examens. Comme si ceux que nous avons au Locle n'étaient pas en tout avantageux pour l'instituteur et l'institutrice, qu'ils défendent contre les accusations de partialité et d'injustice et dont ils couvrent la responsabilité! Et comme s'ils mettaient la moindre entrave aux progrès des élèves et à toutes les initiatives des novateurs! »